

## **Conseil Municipal du 28 septembre 2016**

### **Présents :**

Jean-Yves DE MONTGOLFIER – Jean-Louis POLETTI – Sylvie GUISET - Antonio DIONISIO - Bruno DEGENETAIS – Claire D'AGOSTINO - Philippe MARCE - Jocelyne MOULIN - Bruno GIRARD - Valérie BRESSAND

**Absents :** Frédéric SEGUIN – David CHAUMEIL - Catherine MOLARD

### **Procurations**

David CHAUMEIL donne procuration à Claire D'AGOSTINO

**Secrétaire de séance :** Bruno DEGENETAIS

Séance ouverte à : 20 h00

### **Ordre du jour :**

- Election d'un délégué au comité stratégique et pilotage de la SPL du Pilat (Société publique Locale)
- CCAS - Election d'un membre du CA du Comité Communal d'Action Sociale
- Décision modificative du budget Communal N°3
- Monument aux morts 14-18 : déplacement du monument
- Monument aux morts 14-18 : demande de subventions
- Personnel communal : création de poste accroissement saisonnier d'activité non permanent
- Eglise : demande de subventions pour le renforcement du clocher
- Salle des fêtes : demande de subventions pour la réalisation de travaux d'isolation
- Association sou des écoles: subvention exceptionnelle
- Association UNAF (Union de l'apiculture Française) Motion d'opposition à l'utilisation d'insecticides néonicotinoïdes.

=====

### **Divers**

- Présentation des activités périscolaires, suite à la visite du 19/09/16.
- AG du sou des écoles vendredi 30/09/16 à 20h30.
- Fibre optique : réseaux enterré presque terminé. Quelques poteaux vont être installés pour finir les réseaux.
- Salle des fêtes : travaux de la nouvelle chaufferie terminée. Régulation et chaudière performante. Attente d'économie d'environ 30%
- Présentation des commissions par les élus
- Conseil Communautaire
- Agenda

## **- Approbation du Compte-rendu du Conseil Municipal du 11.07.2016**

*Adopté à l'unanimité*

### **Assurance pour les agents communaux :**

En janvier 2015, le Conseil municipal a donné son accord de principe pour déléguer au CDG 42 la négociation d'un contrat groupe auprès d'une entreprise d'assurance agréée qui couvre les obligations statutaires des agents.

Le conseil municipal à l'unanimité souhaite adhérer au contrat proposé par Sofaxis rétroactivement depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

### **- Election d'un délégué au comité stratégique et pilotage de la SPL du Pilat (Société publique Locale)**

Suite à la démission de Mme Pascale MARION et conformément aux dispositions statutaires de la SPL (société publique locale du Pilat Rhodanien), le conseil municipal doit désigner un nouveau représentant de la commune au sein du Comité Stratégique et de Pilotage de la SPL.

Monsieur Bruno GIRARD se porte candidat et est élu à *l'unanimité (11 voix)*

### **- CCAS - Election d'un membre du CA du Comité Communal d'Action Sociale**

Le Maire rappelle que délibération du 25 avril 2014 fixe à 12 le nombre de membres élus par le conseil municipal au conseil d'administration du CCAS.

Suite à la démission de Stéphanie NOSI, le conseil municipal doit élire un nouveau représentant.

Monsieur Jean-Yves DE MONGOLFIER se porte candidat et est élu à *l'unanimité (11 voix)*

### **- Décision modificative du budget Communal N°3**

Transfert de crédits pour le remboursement des cautions des locataires

Crédits à ouvrir :

chapitre 16 article 165 opération OPFI + 1 500 euros

Crédits à réduire :

Chapitre 23 article 2315 opération 10001 - 1 500 euros

Adopté à l'unanimité

### **- Monument aux morts 14-18 : déplacement du monument**

### **- Monument aux morts 14-18 : demande de subventions**

Monsieur le Maire explique qu'une étude visant à déplacer le monument aux morts, sis côté nord de l'église de Saint Michel sur Rhône, a été réalisée à l'initiative et par le Président de l'association ADCPG CATM.

Le monument serait installé à proximité de l'entrée ouest du cimetière afin de mieux le valoriser et ferait l'objet d'une restauration.

Un plan de financement prévisionnel d'investissement pour le déplacement du monument ainsi que sa restauration est présenté au conseil municipal.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide avec 1 abstention et 10 « contre » de ne pas déplacer le Monument aux Morts.

Le Conseil Municipal décide de réaliser des travaux de rénovation du monument et de solliciter des subventions dans le cadre du centenaire de la guerre 1914-1918, ainsi que tout autre financement susceptible d'être mobilisé pour ce projet.

### **- Personnel communal : création de poste accroissement saisonnier d'activité non permanent**

En prévision du départ en retraite de M. Marion, le poste d'agent technique de la commune doit être remplacé.

Une publication sur le site dédié "emploi territorial" va être mis en ligne.

Des candidatures spontanées ont déjà été reçues en mairie et des candidats font des essais.

Ces postes doivent être inscrits dans un cadre juridique.

Le conseil municipal Adopte à l'unanimité la création de poste accroissement saisonnier d'activité non permanent.

### **- Eglise : demande de subventions pour le renforcement du clocher**

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de la nécessité de réaliser des travaux de consolidation des infrastructures portantes des cloches de l'église de Saint Michel sur Rhône.

L'oscillation de la cloche qui sonne l'angélus transmet des vibrations à la structure métallique qui la supporte et fragilise l'encre de celle-ci dans les murs du clocher.

Un devis a été réalisé pour un montant estimatif de 3 330€ HT. La structure métallique serait changée par une structure en bois moins transmettrice de vibrations.

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de réaliser les travaux en 2017 et autorise le Maire à rechercher des subventions.

### **- Salle des fêtes : demande de subventions pour la réalisation de travaux d'isolation**

Monsieur le Maire rappelle que la commune a changé cet été l'ensemble du système de chauffage de la salle des fêtes ;

Pour s'inscrire dans la poursuite de ce programme de réhabilitation, des travaux d'isolation devront être entrepris notamment dans la salle Marthoud.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les différents postes de travaux à prévoir : Electricité VMC – Placo-plâtre et isolation – menuiserie-huissieries - toiture , pour un montant estimatif de 25 000 euros HT.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à solliciter des subventions ainsi que tout autre financement susceptible d'être mobilisé pour ce projet.

### **- Association sou des écoles: subvention exceptionnelle**

En juin 2016, Monsieur le Maire a donné son accord de principe afin de participer, à hauteur de 50 %, au spectacle de fin d'année de l'école de Saint Michel sur Rhône.

Le sous des écoles recevra une subvention exceptionnelle de 250 euros.

### **- Association UNAF (Union de l'apiculture Française) Motion d'opposition à l'utilisation d'insecticides néonicotinoïdes.**

En France, les insecticides de la famille des néonicotinoïdes sont abondamment utilisés dans les cultures. Plusieurs études démontrent les dangers des néonicotinoïdes sur la biodiversité en particulier sur les insectes pollinisateurs. Le Conseil Municipal à l'unanimité déclare être opposé à l'utilisation des insecticides néonicotinoïdes sur le territoire de la Commune et invite l'Etat à avancer la date d'entrée en vigueur de l'interdiction des néonicotinoïdes au 1<sup>er</sup> septembre 2017.

**L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 21h30.**